



Le monnayage des comtes de Toulouse de Raymond IV à Raymond VII

Par **François Bidaud**
octobre 2010



Lorsque j'étais jeune adolescent en 1943, mon père acheta une petite maison dans le causse du Tarn et Garonne. Mon père mourut, ma mère resta seule avec ses enfants. En 1944 nous vîmes passer nos vacances dans notre nouvelle maison, ma mère et moi. Dans l'été ma mère se lia avec les propriétaires de l'abbaye de Beaulieu en Rouergue. Le long des étés successifs j'appris à connaître l'art Roman.

En classe à Toulouse mes instituteurs d'abord, ensuite mes professeurs de français, me parlèrent des comtes Raymond et de leurs monnayages, de leurs influences sur la création de nouvelles villes comme Villefranche de Rouergue. L'abbaye de Beaulieu me permis de me familiariser avec l'art roman et m'autorisa à comprendre la monnaie féodale des comtes de Toulouse à commencer par Raymond IV de Saint Gilles (1041-1105).

Ces monnaies circulèrent de Toulouse au Béarn jusqu'à Narbonne, chez les Trencavel que l'on appela les Raimondin, famille issue de la branche cadette de Guillaume III Taillefer (978-1037). Guillaume III Taillefer (978-1037), Comte de Saint Gilles, récupère le Marquisat de Provence par son mariage avec Emma de Venasque. Le fils cadet de Pons, Raymond IV,



hérite du Comté de Saint Gilles, du château de Tarascon et de la terre d'Argence. Guillaume IV fils aîné de Pons reçoit les autres comtés. Par sa cousine Berthe Raymond IV devient Comte de Rouergue, de Nîmes et de Narbonne. Par son épouse Ermengarde il est cohéritier des marquisats de Provence. Raymond IV hérite de son frère Guillaume IV en 1093, il devient Comte de

Toulouse après son frère. Voulant s'imposer dans le Rouergue, Raymond IV de Saint-Gilles fit construire deux abbayes : la première, l'abbaye de Loc Dieu terminée de construire en 1123 et la deuxième, l'abbaye de Bel Loc, qui donna en langue française Beaulieu. Raymond IV donna les fonds pour agrandir Villefranche de Rouergue. L'arrière arrière grand père de Pierre et Claude Ricol acheta en 1789 l'abbaye de Bel Loc et 100 hectares de bois et 100 hectares de prairies et friches dans les Biens Nationaux. Jusqu'en 1910 l'abbaye servit de ferme agricole. En 1944 nous fîmes la connaissance de la famille Ricol. Ne vivaient à l'abbaye que Madame Ricol et Pierre son second fils. De 1920 à 1935 Monsieur Ricol père helléniste de grand talent et de renom international, tantôt en Grèce tantôt à Ginals, ne s'occupa pratiquement pas de sa famille ni de l'abbaye. A partir de 1945, j'avais 12 ans, je visitais de fond en comble l'abbaye et me forgeais l'âme dans la vie romane du XII^{ème} siècle. A l'encontre de ce qui a été écrit sur internet Madame Brache n'a pas racheté l'abbaye de Beaulieu comme il est écrit ! En 1960 madame Brache a loué à madame Ricol les terres au devant du parc de l'abbaye pour y

paître ses vaches !!! Malgré les conseils de madame Ricol qui n'ont pas été écoutés, les vaches ont défoncé les conduits des sources canalisées par les moines du XII^{ème} siècle alimentant la Seye. Madame Ricol n'était contente ! La dessus madame Brache est rentrée en contact par des voies détournées avec madame Pompidou dont le mari était très proche de Charles de Gaulle Président. Madame Brache a acheté l'Abbaye à madame Ricol et l'a transmise à Madame Pompidou, madame Brache ayant joué le rôle d' "homme de paille". Lorsque François Mitterrand vint au pouvoir, il obligea madame Pompidou à donner l'abbaye à l'Etat pour 2 milliards de francs 1984 et lui disant que les 3 milliards qu'elle devait encore à l'Etat seraient réglés plus tard. L'abbaye revint dans le sein de la République en 1984 et non avant.

Repas Type

- Salade arrosée de vinaigre et d'huile de noix
- Fricassée de lièvre
- Sanglier rôti, saucisses en remplacement du poulet farci, des tranches de porc farcies de pruneaux
- Légumes bouillis
- Fromages de chèvre
- Fruits: prunes fraîches ou pruneaux et nèfles pendant l'hiver

Du début du bas moyen-âge vers 1200, pour une raison qui m'est inconnue ce fut l'évêque de Bordeaux qui visita les centres religieux et les abbayes afin de récupérer un peu d'or, de la monnaie d'argent et des victuailles pour le trajet de retour. De Bordeaux à l'abbaye de Bel Loc le voyage durait 6 mois. L'équipage était tiré par 24 bœufs pour 12 attelages.

L'évêque était protégé par 50 hommes de troupe, 4 pères abbés, 8 moineillons et quelques femmes pour "les commodités" (fabrication de la nourriture, le linge et le reste !) bien sûr ils partaient maigres et revenaient à Bordeaux au bout d'un an bien gras, riches et satisfaits. D'abord les moines mangeaient bien, il n'y avait jamais de disette. Si les paysans criaient famine, Dieu avait voulu les punir de chasser sur les terres de l'abbaye ! Ces renseignements, ainsi que beaucoup d'autres dont je parlerai plus tard, ont été lus en français du XIII^{ème} siècle sur des parchemins enroulés et ficelés trouvés dans un placard sans fond, découvert en 1917, d'une longueur environ 10 mètres pris dans l'épaisseur des murs et dans lesquels on pouvait marcher droit, et que Pierre Ricol avait traduit ayant fait ses humanités au collège de Sorèze (Tarn) créé au VIII^{ème} siècle et dont Louis XVI par la suite en fit une école royale militaire.

Posons maintenant la question de savoir ce qu'il en était de la frappe monétaire dans le comté de Toulouse et ses marches, durant la Croisade contre les albigeois. Pour cela il est bon de rappeler les grands faits de cette Croisade, pour fixer les dates pendant lesquelles se pose ce problème. Le début de ce que certains nomment la "tragédie cathare" se situe lors de la tenue du Concile cathare de St Félix du Lauragais en 1167, mais les événements ne débutent réellement qu'avec l'assassinat du légat du Pape, Pierre de Castelnau (ancien archidiacre de Maguelone) le 14 Janvier 1208, près de St Gilles, par un proche de Raimond VI, comte de Toulouse. Raymond VI, excommunié, devant la réaction et le danger de la Croisade, fit savoir au nouveau Légat qu'il désirait se réconcilier avec l'Eglise. On lui demanda, en gage, de nombreux châteaux et surtout le comté de Melgueil qu'il avait acquis par mariage. Il dû se plier à une humiliante cérémonie de réparation, à l'abbatiale de St Gilles, le 18 Juin, pour prix de sa réconciliation avec l'Eglise. Mais sous la pression du clergé, le Pape Innocent III se vit contraint de prêcher la Croisade contre l'hérésie le 9 mars 1208. Un premier siège eut lieu, devant Toulouse, du 16 au 29 juin 1211, qui fut un échec pour les croisés renforcée par le roi d'Aragon, la coalition cathare fut néanmoins battue à Muret le 12 septembre 1213. Pierre d'Aragon fut tué, ce qui ouvrit la route de Toulouse à Simon de Montfort, qui pris les fonctions de Comte de Toulouse le 7 mars 1216, à la suite des décisions du Concile de Latran, réunît par le Pape en 1215, pour tenter de faire cesser les hostilités et régler le conflit

pacifiquement. Soudain, le 13 Septembre 1217, Raimond VI rentre par surprise à Toulouse, et les croisés commencent un second siège. Montfort est tué le 25 Juin 1218, et le siège est définitivement levé le 1er août 1219. Raimond VI meurt en 1222. Son fils Raimond VII lui succède et en 1242 il se révolte contre les agents du Roi et de l'Inquisition : la Croisade se termine par la prise de Montségur en 1244 et de Quéribus en 1255.

Le monnayage des comtes de Toulouse, sous Raimond V, VI et VII se résume, depuis 1178, à celui des deniers et des oboles au type PAX. Les énormes quantités de monnaies de Toulouse qui ont été retrouvées s'expliquent par l'aire géographique considérable sur laquelle s'exerçait le pouvoir du comte (près de 17 de nos départements) la durée de frappe (de 1148 à 1249) et surtout par les immenses besoins du comté en argent pour soutenir la lutte contre la croisade. Le Concile de Latran, en novembre 1215, dépossède Raimond VI de ses terres au profit de Montfort qui n'y reste que 18 mois, du 7 mars 1216 au 13 septembre 1217, et qui semble n'y avoir frappé qu'une obole, retrouvée à un seul exemplaire, pour les besoins locaux (Dieudonné, Rev. Num. 1936, p. 317-326). Cette maille ou obole à un poids de 0,53 gr. eut un diamètre de 15,5 mm et porte à son A/ : SIMON COMES avec une Croix et au R/ +TOLOSA CIVI avec un grand A barré de barres croisées avec, au dessous, une croisette. Il y a, au revers, une nette réminiscence du type PAX, mais avec une différence suffisamment sensible pour que l'on ne soit pas accusé de se servir du même type que les hérétiques. Le même Concile de Latran a vu le Pape Innocent III récupérer le comté de Melgueil. Pourquoi cette décision qui peut paraître surprenante. On a vu que le comté était devenu possession de Raimond VI par mariage, mais il était fief pontifical, sous la suzeraineté du Saint Siège exercée depuis l'hommage et le don qui lui avait été fait par le comte Pons en 1085. La dépossession qui intervint le 18 Juin 1209, se fit donc, naturellement, au profit du Pape, qui, ne pouvant le régir lui-même, l'inféoda le 14 avril 1215 à l'évêque de Maguelonne, Guillaume d'Autignac. Or celui-ci, d'après les textes aux archives de l'Hérault, avait commencé à monnayer en 1211, donc directement sous l'autorité du Pape, au nouveau type melgorien bien connu. La période d'utilisation de ce numéraire culmine dans la 1ère moitié du XIIIème siècle, et les archives nous apprennent que l'atelier est en vacance après 1247, ce qui correspond à peu près à la fin des grandes opérations militaires de la Croisade.



Il faudra attendre la prise de possession du comté de Toulouse en 1249 par Alphonse de France (frère de Louis IX, marié à Jeanne de Toulouse, fille de Raimond VII) pour voir un type nouveau frappé à Toulouse, qui se trouve être le type tournois signe de la mainmise des capétiens sur cette turbulente région.

Comment expliquer qu'un évêché, ne disposant somme toute, que de faibles ressources qui ne provenaient que des revenus des salines, des droits de pêche dans l'étang marin et des droits de péages sur les graus, ait pu disposer de la masse de métal précieux nécessaire à la frappe

des milliers de monnaies qui ont été retrouvées et qui place Melgueil en bonne position dans l'importance des trouvailles et trésors de la première moitié du XIIIème siècle, s'il n'y avait pas eu apport par le Saint Siège pour le financement de la croisade. n constate qu'en 1211 un nouveau type apparaît sur les monnaies des évêques de Maguelonne : il s'agit d'un pal, accosté de deux mitres ou de deux pennons; c'est ce type que l'on retrouve sur les sceaux des évêques de Maguelonne.

Si l'on se place dans l'esprit du temps, où l'écrasement de l'hérésie ne pouvait plus être que militaire, il semble qu'il faille y voir des pennons. Par ailleurs, aucun évêque de Maguelonne n'a jamais mis son nom sur les deniers de type melgorien : ce pourrait être une preuve que le type choisi devrait se rapprocher suffisamment du type narbonnais (Narbonne n'avait jamais vraiment pris parti pour ou contre la Croisade) pour que la circulation en soit facilement acceptée, mais avec des différences suffisamment sensibles pour être identifiées par les Croisés. La date de 1211, début de la frappe au nouveau type, correspond au début du second effort de conquête de Simon de Montfort. Comment comprendre qu'un évêché d'une importance minimale, ait vu sa monnaie jouir d'une telle notoriété et son aire de circulation être aussi large, Si l'on admet pas que, fief pontifical il fut chargé de la frappe de la monnaie officielle de la Croisade que les croisés ont répandue dans les différents lieux où ils sont intervenus. Dans le même temps les adeptes de la doctrine cathare où leurs amis se servaient de la monnaie de Toulouse au type PAX.



